



Indemnité covoiturage base 4 personnes par véhicule

Distance km Aller au P.R-V	Distance A/R	Indemnité Covoiturage par Personne
0 – 5	0 – 10	0
6 – 10	12 – 20	1,00 €
11 – 20	22 – 40	2,00 €
21 – 30	42 – 60	3,00 €
31 – 40	62 – 80	4,00 €
41 – 50	82 – 100	5,00 €

- 1 - Au-delà de 100 km A/R la participation sera calculée au coup par coup.
- 2 - Le montant du covoiturage sera indiqué sur le programme mensuel des randonnées

Les indemnités indiquées ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la conjoncture

Edition du 03/04/2022